

VOICE

Le journal de la SPM | septembre 2013 | numéro 3



Situation des droits humains dramatique au Sri Lanka

La Suisse met en danger les personnes qu'elle renvoie au Sri Lanka

Avec sa pratique en matière de renvoi, la Suisse met des vies en danger: au moins deux des requérants d'asile qui ont été renvoyés au Sri Lanka au cours des deux dernières années ont été victimes d'enlèvement et de torture à leur retour au Sri Lanka. La SPM exhorte une fois de plus l'Office fédéral des migrations (ODM) à cesser immédiatement tous les renvois vers ce pays. Afin d'appuyer cette revendication, la SPM et d'autres organisations ont lancé une pétition.

Quatre ans après la fin de la guerre civile, la situation des droits humains au Sri Lanka est toujours aussi préoccupante: journalistes critiques, militant-e-s des droits humains, collaborateurs/trices d'ONG ou mem-

bres de l'opposition politique, font particulièrement souvent l'objet de violations des droits humains. Aux yeux des autorités suisses, en dépit de l'aggravation de la situation observée ces derniers mois, le Sri Lanka est considéré comme un pays sûr depuis 2011. C'est pourquoi, depuis plus de deux ans, les requérants d'asile sri lankais dont la demande a été rejetée sont renvoyés de Suisse. Les autorités helvétiques n'hésitent d'ailleurs pas à recourir à des renvois de force. En 2011, les autorités suisses compétentes en matière de migration ont ainsi expulsé neuf requérant-e-s d'asile sri lankais, treize en 2012 et au cours des sept premiers mois de l'année en cours, 28 personnes ont déjà connu ce même sort. Si l'on ajoute à ces chiffres le nombre des personnes qui souhaitent

Un paradis de vacances?
Ne pas se laisser éblouir!
Au Sri Lanka, torture et
persécutions sont toujours
une réalité quotidienne.



**SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS**

échapper à la mesure dégradante de la reconduite forcée et qui rentrent donc «volontairement» au Sri Lanka, on arrive à un total de quelque 270 personnes qui ont été forcées, formellement ou de fait, à retourner au Sri Lanka entre le début de l'année 2011 et juillet 2013. Afin de faciliter encore davantage les expulsions de requérant-e-s d'asile sri lankais, la Suisse a en outre entamé des négociations avec le Sri Lanka en vue de la conclusion d'un accord de réadmission. L'Office fédéral des migrations a d'ailleurs confirmé à la SPM que de telles négociations sont en cours.

L'ODM n'a pas connaissance de cas de maltraitance

En 2011 déjà, la SPM avait mis en garde sur le fait que les personnes d'origine tamoule qui retournaient au Sri Lanka après avoir séjourné en Europe étaient exposées à un risque élevé de subir des violations des droits humains, car soupçonnées d'appartenir à l'organisation des Tigres tamouls ou d'avoir coopéré avec celle-ci. La SPM a enjoint l'ODM de ne pas renvoyer ou expulser de personnes au Sri Lanka au vu de la situation préoccupante qui y règne en matière de droits humains. En dépit de ces avertissements, l'ODM a maintenu sa pratique en matière de renvoi, pratique que le Tribunal administratif fédéral a appuyée dans plusieurs jugements. Selon les explications de l'ODM, aucune personne dont la sécurité au Sri Lanka pourrait être en danger ne serait renvoyée, chaque cas étant examiné individuellement. Interpellé par le conseiller national Martin Naef (PS/ZH), l'ODM a répondu en novembre de l'année dernière ne pas avoir connaissance de cas de personnes torturées à leur retour dans leur pays d'origine.

Réponse étonnante, dans la mesure où l'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch était déjà en possession, en 2012, d'informations indiquant que plusieurs requérant-e-s



La SPM a montré le documentaire «No Fire Zone: The Killing Fields of Sri Lanka»

En collaboration avec Amnesty International et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, la SPM a projeté le 3 septembre au Cinéma à Berne le film «No Fire Zone: The Killing Fields of Sri Lanka». Ce documentaire, réalisé par Callum Macrae, retrace les derniers mois de la guerre au Sri Lanka à l'aide d'enregistrements effectués avec des téléphones mobiles ou des caméras pendant les événements. Les images sont complétées par des interviews de témoins oculaires et de victimes. Ce film, coproduit par la chaîne de télévision britannique Channel 4, est à la limite du supportable pour les spectateurs, mais il constitue un document important relatant les crimes de guerre présumés commis par l'armée sri lankaise et les Tigres tamouls au cours des derniers mois de la guerre, en 2009. Ce film avait déjà été projeté au siège de l'ONU à Genève en mars 2013. L'ambassadeur du sri lankais avait tenté d'empêcher la projection en exigeant le retrait des accréditations accordées par l'ONU à Amnesty International et à Human Rights Watch, les deux organisations de défense des droits humains qui organisaient la manifestation, mais sa tentative avait échoué.

Le film a pu maintenant être projeté pour la première fois en public en Suisse alémanique, en présence du célèbre documentariste Callum Macrae, qui a présenté son film en introduction de la séance et répondu aux questions du public à la fin de la projection.

Expulsés de Suisse, torturés au Sri Lanka

Deux Tamouls renvoyés de Suisse ont été enlevés et torturés à leur retour dans leur pays d'origine. Les deux situations sont brièvement décrites ci-dessous; le rapport de la SPM tout récemment publié et disponible en téléchargement sur notre site Internet contient une version plus détaillée de ces histoires: www.gfbv.ch/srilanka (rapport disponible uniquement en allemand).

Février 2012: P.Y.* est enlevé et torturé

P.Y.* a fui le Sri Lanka en 2009 et l'année suivante, il demandait l'asile en Suisse. Sa requête a été rejetée en avril 2011. Retenant sa chance en Grande-Bretagne, il est renvoyé en Suisse, le premier pays où il a demandé l'asile. Après y avoir épuisé tous les recours juridiques possibles, il ne lui restait pas d'autre choix que de retourner au Sri Lanka. A son arrivée à l'aéroport, en février 2012, il a été enlevé par deux hommes qui l'ont emmené dans une maison non loin, où ils l'ont battu et torturé. P.Y. a finalement réussi à s'évader et à se rendre en Grande-Bretagne, où il vit désormais chez sa sœur. P.Y. avait été victime de violences dès avant sa

fuite vers la Suisse, du fait que son frère avait rejoint les Tigres tamouls (LTTE), mais les autorités helvétiques n'avaient pas cru à ces déclarations, rejeté sa demande d'asile puis l'avaient renvoyé au Sri Lanka.

Juillet 2012: T.P.* est victime de violations des droits humains

T.P. transportait du matériel pour les LTTE. En 2008, les Tigres tamouls l'ont obligé à participer à un entraînement militaire; l'année suivante, il quittait l'organisation sans autorisation et s'enfuyait en Suisse à l'aide de son oncle. Une fois sur place, il a déposé une demande d'asile laquelle a été rejetée et en février 2011, T.P. retournait au Sri Lanka. En juillet 2012, des inconnus sont venus le chercher à son logement et l'ont emmené dans une camionnette blanche. Il est resté enfermé pendant 20 jours, 20 jours de torture. Finalement, l'oncle de T.P. a acheté la liberté de son neveu et arrangé son évasion vers la Grande-Bretagne, via l'Inde. Sa femme, qui vit toujours au Sri Lanka, reçoit des appels de menace de la part des autorités.

* La SPM connaît l'identité de ces deux personnes.

Editorial

d'asile déboutés en Europe étaient torturé-e-s à leur retour au Sri Lanka. Il s'agissait en l'occurrence avant tout de requérant-e-s d'asile renvoyé-e-s de Grande-Bretagne. Les médias britanniques ont largement couvert des cas d'emprisonnement arbitraire et de torture infligés aux Tamoul-e-s qui étaient rentrés au pays. En février, une décision de justice d'un tribunal britannique a empêché au dernier moment un charter à destination du Sri Lanka de décoller; tous les renvois de personnes d'origine tamoule ont ensuite été suspendus, jusqu'à début juillet. Depuis lors, les critères de renvoi ont été renforcés en Grande-Bretagne; les personnes qui se sont engagées dans la diaspora ne peuvent notamment plus être renvoyées.

Des victimes également parmi les requérant-e-s d'asile en Suisse

Entretemps, des recherches de HRW et ONG britannique Tamils Against Genocide (TAG) ont montré que des requérants d'asile ayant été renvoyés de Suisse ont également été victimes d'emprisonnement arbitraire et de torture (cf. encart à la page 2). La SPM en appelle une fois de plus l'ODM, avec insistance, à ordonner la fin des renvois vers le Sri Lanka, à renoncer à toute reconduction forcée vers ce pays et à cesser sur le champ les négociations en vue d'un accord de réadmission.

Afin de conférer plus de poids à la demande de cessation des renvois vers le Sri Lanka, la SPM et d'autres organisations ont lancé ensemble la pétition «Protection, vérité et justice pour la population sri lankaise». Cette pétition est jointe au présent numéro de VOICE. Nous vous remercions d'avance de votre soutien!

Texte: Angela Mattli, responsable de campagne à la SPM

L'assemblée générale

L'assemblée générale de la SPM (AG) se tiendra cette année le 23 octobre dans les locaux du secrétariat de l'association. Tous les membres sont cordialement invités à participer à cette AG. Afin de préparer au mieux cette réunion, nous vous prions de vous annoncer d'ici le 16 octobre (info@gfbv.ch, 031 939 00 00). L'ordre du jour sera publié sur le site Internet de la SPM (www.gfbv.ch/ag) au plus tard deux semaines avant l'assemblée générale. Nous n'enversons pas d'autre invitation aux membres, tous les documents peuvent être commandés dès à présent.

Assemblée générale: 23.10.2013, 19h, Secrétariat de la SPM, Schermenweg 154, 3072 Ostermundigen

Mi-juillet, un porte-parole de l'Office fédéral des migrations (ODM) défendait à la télévision suisse alémanique les expulsions et les reconduites à la frontière de personnes originaires du Sri Lanka ordonnées par son administration, déclarant que pour chaque décision de renvoi, l'ODM veillait à s'assurer que le retour au pays ne soit pas source d'insécurité pour la personne en question. L'ODM n'aurait d'ailleurs pas connaissance de cas de torture ou de condamnations arbitraires infligés aux personnes revenant d'Europe.

La vérité est autre: plusieurs ONG rapportent qu'au moins deux personnes ont été torturées à leur retour de Suisse. Vu la situation alarmante qui règne au Sri Lanka en matière de droits humains, la SPM exhorte depuis longtemps déjà les autorités suisses à renoncer aux renvois vers ce pays. En considérant la situation avec un angle de vue plus large (et un peu plus de cœur), les responsables de la migration auraient pu éviter ce scandale humain.

Les droits humains ont d'ailleurs de manière générale la vie de plus en plus dure en Suisse: début juillet, le Conseil fédéral rendait notamment public le texte de l'accord de libre-échange conclu avec la Chine. Pas une seule fois les mots «droits humains» ne figurent dans ce document, alors que dans ce pays, on emprisonne des personnes dans des camps de travail, le travail des enfants est encore monnaie courante et les minorités sont brutalement opprimées. Désormais, les produits fabriqués en Chine dans le non-respect des droits humains profiteront de surcroît du commerce libéralisé. Il s'agit là tout bonnement d'une capitulation de la politique étrangère fédérale face aux intérêts économiques de la Suisse.

Et ce n'est pas tout: la Suisse a également entamé avec la Russie des négociations en vue d'un accord de libre-échange. Dès le mois de janvier dernier, la SPM a enjoint le gouvernement suisse à repousser toute négociation commerciale avec l'exécutif russe jusqu'à ce que la situation déplorable des droits humains et l'impunité qui règnent dans ce pays ne soient concrètement abordées. Sans compter une nouvelle dimension qui a été dévoilée récemment: deux pays réputés pour leur situation exécrationnelle en matière de droits humains, la Biélorussie et le Kazakhstan, seraient eux aussi directement concernés par ces négociations. En effet, ces deux pays, dont le premier fait d'ailleurs l'objet de sanctions internationales et suisses, ont conclu une union douanière avec la Russie, si bien qu'un accord de libre-échange avec cette dernière entraîne de facto un libre-échange avec la Biélorussie et le Kazakhstan.

Selon les termes de la Constitution fédérale, la Suisse «contribue à promouvoir le respect des droits de l'homme». La SPM continuera donc à rappeler ce principe constitutionnel. Nous vous remercions de votre soutien dans cette démarche!

Christopher Wiedmer, directeur de la SPM

Sunanda Deshapriya, l'ennemi public numéro 1

Sunanda Deshapriya est journaliste, militant des droits humains et l'un des premiers à s'être battu pour la liberté de la presse au Sri Lanka. Pendant 30 ans, il a milité contre la guerre et, bien que cinghalais, il s'est battu pour une égalité des droits en faveur du peuple tamoul, y compris pendant la dernière phase de la guerre civile. Aux yeux des nationalistes, Deshapriya est ainsi devenu l'ennemi numéro 1, si bien que cela fait quatre ans qu'il doit poursuivre son combat depuis Genève.

VOICE: Sunanda Deshapriya, depuis mai 2009, vous ne pouvez plus retourner au Sri Lanka. Pour quelle raison?

Sunanda Deshapriya: Fin mai 2009, j'ai tenu un discours au siège du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, au cours duquel j'ai notamment réclamé que l'on éclaire toutes les violations des droits humains qui ont été commises lors de la dernière phase sanglante de la guerre, aussi bien par les Tigres tamouls que par les soldats de l'armée sri lankaise, et que l'on poursuive leurs auteurs en justice. En outre, bénéficiant d'une certaine renommée en tant que journaliste, j'ai exhorté le gouvernement sri lankais à garantir la liberté de la presse. Mais à ce moment, les nationalistes cinghalais étaient ivres de victoire; les LTTE avaient été définitivement battus tout juste une semaine auparavant et dans le sud du pays, c'était jour de fête dans les rues. Mon discours aux Nations Unies a perturbé ces réjouissances, ce qui a profondément déplu au gouvernement et aux forces nationalistes cinghalaises. Ils ont déclaré que j'étais un traître dangereux, et les médias nationaux ont même lancé un appel pour lapider ma famille publiquement.

Vous aussi, vous recevez des menaces de mort. Qui se cache derrière elles?

Les menaces proviennent de forces nationalistes. A leurs yeux, je suis l'ennemi public numéro 1. Toutefois, des représentants du parti au pouvoir, de l'armée et des médias nationaux prennent également part à la campagne de diffamation et de menaces à mon encontre. Même certains membres du gouvernement me dénigrent: à la télévision publique, des ministres et des généraux m'ont accusé de recevoir de

l'argent de la part des Tigres tamouls. En mars 2012, le ministre des Affaires publiques, Mervyn Silva, a menacé publiquement de me briser les os si je revenais au Sri Lanka. Le président Mahinda Rajapakse aussi s'est élevé contre moi.

Vous êtes journaliste, vous luttez pour la liberté de la presse au Sri Lanka et êtes poursuivi à cause de cela. Qu'en est-il des autres journalistes dans votre pays? Où en est la liberté de la presse aujourd'hui?

Je ne suis de loin pas le seul journaliste qui vit dans le danger. Au cours des huit dernières années, pas moins de 34 journalistes et autres professionnels des médias ont été tués. Un grand nombre de journalistes critiques ont été enlevés ou agressés. Il n'existe pas de liberté de la presse au Sri Lanka: les bureaux de chaînes de télévision, de journaux ou de médias informatiques sont régulièrement incendiés et plusieurs dizaines de sites Internet sont bloqués. En outre, les attaques contre des médias ou des journalistes ne sont pas sanctionnées, donc leurs auteurs sont toujours en liberté. D'ailleurs, l'impunité est un phénomène largement répandu au Sri Lanka. La situation du monde médiatique y est dramatique, au point que les éditeurs de presse et les journalistes sont réduits à pratiquer une autocensure sans précédent.

Et comment qualifieriez-vous la situation des droits humains en général?

A la fin de la guerre, le gouvernement sri lankais a manqué le tournant qui lui aurait permis de prendre la voie de la démocratie. Les médias sont muselés et les territoires tamouls toujours militarisés. Cela laisse des traces profondes dans l'éducation, la culture, l'art et la vie en société. En outre, l'indépendance de la justice est compromise dans ce pays, notamment car la pratique des pots-de-vin et la corruption y prospèrent.

La Suisse continue à renvoyer les requérants déboutés dans leur pays. Est-ce que leur sécurité y serait assurée? Quelle est votre opinion sur ce sujet?

Il n'existe pas de normalité au Sri Lanka; les opposants politiques et les représentants de minorités vivent dans le danger.



Sunanda Deshapriya, journaliste et militant des droits humains.

Ce pays est devenu un Etat policier et rien ne garantit qu'il fonctionne comme un Etat de droit. Qu'il s'agisse du droit de réunion, de celui de manifester ou de la liberté d'expression, ils ont tous de facto été supprimés. Sans compter que les minorités tamoules et musulmanes sont privées de droits civiques. Dans le nord du pays, ce sont les militaires qui commandent. Bref, la situation au Sri Lanka n'est pas sûre. C'est pourquoi les requérants d'asile déboutés ne devraient pas être renvoyés dans leur pays.

Désormais, vous vivez à Genève mais vous continuez à vous investir en faveur des droits humains au Sri Lanka. Comment faites-vous?

Je continue de publier les «Sri Lanka Briefing Notes», qui contiennent des dossiers sur la situation relative aux droits humains au Sri Lanka. De plus, je rapporte des violations aux droits de la presse sur un site Internet dédié à cette cause. Des organisations locales et internationales de défense des droits humains m'aident dans ces travaux et Genève est l'endroit parfait pour cela, car c'est ici que se trouve le Conseil des droits de l'homme de l'ONU; je me trouve donc pour ainsi dire dans la capitale des droits humains.

Interview: Reto Moosmann

Et la Suisse fait l'autruche!

La SPM est déçue que l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine ne contienne pas de clause relative aux droits humains. Grâce à cet accord, les produits fabriqués en Chine, aussi ceux qui ont été fabriqués dans des camps de travail ou par des enfants, bénéficieront désormais de conditions préférentielles sur le marché helvétique.

En novembre 2010 déjà, la Commission de politique extérieure du Conseil national avait exigé de la part du Conseil fédéral que l'accord de libre-échange avec la Chine comporte un chapitre sur le développement durable et les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT). Le Conseil fédéral n'entendait cependant pas risquer de mettre en danger la conclusion de cet accord. Les intérêts de l'économie suisse lui importaient trop.

L'accord de libre-échange qui lie la Suisse et la Chine est un accord entre deux partenaires inégaux: économiquement parlant, celui-ci revêt en effet une importance bien supérieure pour la Suisse que pour la Chine. Alors que cette dernière constitue le troisième marché d'exportation pour le commerce helvétique, les exportations vers la Suisse du géant asiatique représentent tout juste 0,2 % de son volume d'exportation global. Il est donc légitime de se demander pourquoi, entre tous les pays d'Europe continentale, c'est précisément avec la Suisse que la Chine a décidé de conclure en premier un accord de libre-échange.

Un accord de référence

L'accord avec la Suisse a vocation à servir de modèle pour le gouvernement chinois: dorénavant, quiconque souhaitera négocier un accord de libre-échange avec la Chine ne pourra passer outre la convention sino-helvétique. C'est pourquoi il est d'autant plus regrettable que la Suisse ait laissé passer l'occasion de fixer des standards élevés en matière de droits humains, de droits du travail et de droits des minorités. Cela contrarie en particulier l'UE, dont l'ensemble des accords commerciaux sont fondés, depuis 1995 déjà, sur des clauses de respect des droits humains. Les violations graves à l'un de ces droits peuvent ainsi entraîner une suspension des différents accords conclus. Avec son accord avec la Chine, la Suisse s'expose désormais aux reproches d'autres pays qui pourraient l'accuser de saper leurs efforts en vue d'une amélioration de la situation relative aux droits humains.

Le parlement peut encore mettre le holà à l'accord

A la mi-mai, la Confédération helvétique et la République populaire de Chine ont convenu d'un accord de libre-échange, accord qui a été signé début juillet à Pékin par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et le ministre chinois du commerce, Gao Hucheng. Du côté suisse, cette convention doit cependant encore être approuvée par le Parlement avant de pouvoir entrer en vigueur. De concert avec les organisations de la Plateforme Chine, la SPM fera donc appel au Parlement et mettra tout en œuvre afin que l'accord n'entre pas en vigueur en l'absence de clauses contraignantes relatives aux droits humains.

Texte: Reto Moosmann

En bref

Des règles pour les entreprises suisses et pour davantage de transparence dans le secteur des matières premières

Le 20 juin dernier, le Conseil des Etats a corrigé sa Commission de politique extérieure et l'a chargée d'élaborer une intervention parlementaire sur la base de la pétition «Droit sans frontières», que cette même commission avait rejetée un mois plus tôt, en mai.

Le Conseil national exige quant à lui davantage de transparence dans le secteur des matières premières et a adressé un postulat au Conseil fédéral le 11 juin, chargeant ce dernier d'examiner la possibilité d'instaurer des règles en la matière pour l'ensemble du secteur.

Pas d'eau pour les Roms dans la ville hongroise d'Ozd?

Selon les médias, les autorités de la ville d'Ozd, en Hongrie, auraient limité voire coupé l'accès à l'eau dans certains quartiers roms, au cours de la période de canicule, début août. La SPM a exhorté le gouvernement suisse, qui consacre une partie du milliard de cohésion au financement d'un projet de modernisation des installations d'approvisionnement en eau dans cette ville, à manifester sa désapprobation sur place et, en cas de besoin, de prendre des mesures diplomatiques. La Suisse doit s'assurer que les minorités discriminées aient aussi accès aux projets qu'elle finance.



VOICE

Impressum: VOICE 3-2013, septembre 2013

Editrice: Société pour les peuples menacés SPM, Schermenweg 154, 3072 Ostermundigen, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch

Rédaction: Reto Moosmann (rm) **Collaborateurs /-rices pour ce numéro:** Christoph Wiedmer (cw), Angela Mattli (am) **Mise en page:** Reto Moosmann **Parution:** semestrielle **Tirage:** 1500 exemplaires **Impression:** gdz AG, Zurich; imprimé sur Plano Speed («FSC Mix») **Abonnement:** 30 francs par an **Cotisation:** dès 60 francs par an.

«No dirty gold!»

BaselWorld est aussi responsable!

La Suisse joue un rôle clé dans le commerce international de l'or, et ce notamment dans le cadre de l'industrie horlogère et de la bijouterie, deux secteurs qui utilisent de l'or en grandes quantités. A l'occasion de la plus grande manifestation mondiale, le salon BaselWorld, la SPM a attiré l'attention sur les facettes peu reluisantes du commerce de ce minerai précieux grâce à une action spectaculaire.

Le commerce de l'or est un commerce sale. Des sociétés minières multinationales exploitent souvent ce minerai malgré l'opposition de la population locale et sans se soucier de l'environnement. En effet, l'extraction industrielle de l'or nécessite l'utilisation de cyanure, une substance chimique hautement toxique, qui contamine régulièrement l'eau potable aux alentours des mines. En outre, les énormes quantités d'eau consommées affectent le niveau de la nappe phréatique, ce qui a des conséquences catastrophiques pour la population locale, en particulier les paysans.

La Suisse est l'une des destinations de cet or sale, étant donné que notre pays occupe un rôle central dans le commerce international du fameux minerai. Pas moins d'un tiers de tout l'or extrait dans le monde est travaillé en Suisse, où quatre des neuf plus grandes raffineries mondiales ont établi leur siège social. Plusieurs multinationales des matières premières sont également installées sur sol helvétique. Parallèlement, l'or constitue un élément clé de l'industrie financière et les banques suisses sont des actrices essentielles du commerce physique et «virtuel» avec les fonds négociés en bourse, aussi connus sous le



A l'occasion de la plus grande manifestation mondiale, le salon BaselWorld, la SPM a attiré l'attention grâce à une action spectaculaire.

sigle ETF. La responsabilité de la Suisse est donc incontestable.

Les secteurs de la bijouterie et de l'horlogerie sont également de grands consommateurs d'or. C'est pourquoi la SPM a organisé une action spectaculaire lors du plus grand salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie, Baselworld, pour jeter un coup de projecteur sur les facettes peu reluisantes du commerce aurifère et pour enjoindre les acteurs de la branche à se fournir exclusivement en minerai extrait dans le respect des droits humains et conformément à des standards environnementaux élevés.

Texte: Christoph Wiedmer, directeur de la SPM



«No dirty Gold!»

Soutenez-nous dans notre combat contre «l'or sale». Signez la pétition «No dirty gold!» en ligne sous www.gfbv.ch/no_dirty_gold_f

L'escalade du conflit et la société d'exploitation Minera Yanacocha

Minera Yanacocha, filiale de la société américaine Newmont Mining, et la police nationale péruvienne sont liées par un contrat de sécurité fort problématique. Le conflit remonte jusqu'en Suisse, à la raffinerie Valcambi SA.

En juillet 2012, le conflit opposant la société minière Minera Yanacocha et la population locale de la région de Cajamarca, au Pérou, est monté d'un cran. Au cours d'altercations entre la population voisine de la mine et les forces de l'ordre, cinq campesinos ont perdu la vie. Marco Arana, le célèbre militant péruvien pour les droits humains et l'environnement (cf.

interview ci-contre), reproche à la société d'exploitation de la mine d'être coreponsable de l'escalade du conflit. En effet, la police nationale péruvienne et la société minière ont conclu un accord de collaboration particulièrement problématique. Selon les termes de cet accord déclaré confidentiel, Minera Yanacocha peut à tout moment solliciter de la part de son cocontractant des «services extraordinaires supplémentaires» moyennant rémunération. C'est donc l'appât du gain qui incite la police et les policiers à intervenir. La SPM est en possession d'une copie dudit contrat. Ce qui est particulièrement choquant dans ce contrat, c'est

que l'actionnaire majoritaire de la société Minera Yanacocha n'est autre que la société nord-américaine Newmont Mining. Or, celle-ci a signé les «Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme», une initiative résultant du dialogue entre gouvernements, entreprises des secteurs extractifs et de l'énergie et organisations de défense des droits humains. Ces «Principes volontaires» visent à garantir que l'armée, la police ou des entreprises de sécurité privées respectent les droits humains lorsqu'elles interviennent au profit de sociétés du secteur des matières premières. Aux yeux de la SPM, l'accord de collaboration entre la filiale de Newmont

Un opposant à la mine de Yanacocha

SPM: Marco Arana, vous luttez pour la fermeture de la mine d'or de Yanacocha. Pour quelles raisons?

Marco Arana: Pendant de nombreuses années, dans mes fonctions de prêtre, j'ai été directement confronté à la pauvreté des gens et aux conséquences négatives de la mine sur la population. Ce sont les violations des droits humains qui m'ont finalement poussé à m'engager.

On extrait de l'or à Yanacocha depuis 20 ans, quelles sont les conséquences de la mine?

Comme toutes les grandes mines industrielles, Yanacocha occupe énormément de terrain et consomme des quantités d'eau phénoménales. Pour exploiter la mine, des canalisations ont été mises en place, des rivières sont détournées et l'eau des lacs de montagne est pompée. De nombreux lacs sont asséchés et le débit des rivières est au plus bas, ce qui est dramatique pour les paysans, car ils dépendent de cette eau. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs contraints de vendre leurs terres faute de pouvoir les exploiter.

La pollution de l'eau demeure toutefois l'un des problèmes majeurs. L'utilisation du cyanure, l'extraction au mercure ou au moyen d'autres métaux lourds et l'évacuation de tous ces déchets toxiques dans les eaux rendent ces dernières impropres à la consommation. Or, le gouver-

nement ne peut ou ne veut pas fixer de normes, ne serait-ce que minimales, pour protéger l'environnement.

La société d'exploitation Minera Yanacocha cherche à agrandir la mine. Quelles en seraient les conséquences?

Les conséquences seraient gravissimes. A ce jour, la mine Yanacocha a déjà dévasté 25 000 hectares de terrain. Une expansion du projet entraînerait une contamination des sols encore plus étendue et détruirait la totalité de l'écosystème aquatique de la vallée, sans compter que les quelques lacs de montagne encore intacts seraient alors condamnés à disparaître. Ce projet d'expansion est non seulement une menace écologique, économique et sociale pour les agriculteurs et les éleveurs de la région mais également pour les habitants des villes avoisinantes.

En juillet 2012, les manifestations ont dégénéré en affrontements sanglants entre manifestants et policiers. Comment a-t-on pu en arriver là?

La population de Cajamarca tente de mettre un terme à ce projet minier depuis 2002. Les recours contre l'expansion de la mine formés par les populations concernées se sont enlisés. Même les décisions du maire allant à l'encontre de la mine n'étaient pas respectées. La population a porté ses revendications dans la rue. En

fin de compte, le gouvernement d'Ollanta Humala a décrété l'état d'urgence, interdisant la poursuite des manifestations. Mais la population ne s'est pas laissée faire. Lors des manifestations de juillet 2012, de violents affrontements ont eu lieu, coûtant la vie à cinq personnes. L'une des victimes n'avait que 16 ans. En outre, des dizaines de personnes ont été blessées.

Où en est la situation aujourd'hui?

Officiellement, les travaux sont au point mort, mais beaucoup craignent que l'entreprise minière commence illégalement les travaux d'expansion. Les paysans de la région ont donc organisé une sorte de surveillance des lacs de montagne. Ces «gardiens des lacs» protègent ainsi depuis des mois les points d'eau afin que les excavatrices de l'entreprise minière ne puissent pas les détruire.

Une grande partie de l'or de Yanacocha est raffinée en Suisse par Valcambi...

La meilleure solution pour lutter contre les commerces sales est la transparence. Il est donc indispensable que des organisations comme la SPM dénoncent ces problèmes. Je souhaiterais dire ceci au peuple suisse: «Exigez de votre gouvernement qu'il contraigne légalement les entreprises suisses à importer uniquement de l'or propre».

Interview: Marianne Naeff, Golda Fuentes, SPM

et la police péruvienne est donc en contradiction patente avec les objectifs des «Principes volontaires».

Certaines traces du conflit remontent d'ailleurs jusqu'en Suisse: la raffinerie tessinoise Valcambi SA, détenue majoritairement par Newmont Mining, travaille en effet une grande partie de l'or conflictuel extrait à Yanacocha. C'est pourquoi la SPM a exhorté cette raffinerie d'intervenir auprès de sa maison-mère afin que le contrat de sécurité soit résilié dans les plus brefs délais.

Texte: Christoph Wiedmer, directeur de la SPM



Marco Arana au salon BaselWorld

L'ancien prêtre Marco Arana (ici lors de l'ouverture du Salon Mondial de l'Horlogerie et de la Bijouterie BaselWorld) se bat depuis plus de 20 ans pour la protection des moyens de subsistance des populations paysannes et autochtones dans la région de Cajamarca et tente d'assigner en justice les exploitants de la plus grande mine d'or d'Amérique du Sud, la mine de Yanacocha, pour une série de violations des droits humains et de l'environnement. En 2002, il cofonde le Groupe de formation et d'intervention pour le développement durable (Grufides). Cette organisation soutient les paysans de la région dans leur combat contre la destruction de leurs moyens de subsistance par les consortiums miniers.

Photo: Philipp Reynolds

Non à l'industrialisation de la forêt amazonienne!

Début novembre 2012, au fin fond de la partie brésilienne de la forêt amazonienne, dans le village de Teles Pires: le vacarme d'un hélicoptère militaire perturbe la quiétude des Munduruku. L'hélicoptère se pose non loin du village, sur les rives du fleuve, et un groupe de policiers fédéraux lourdement armés saute à terre. Les Munduruku n'ont d'autre choix que de regarder comment les policiers immergent une drague installée sur un radeau. Les habitants protestent, les policiers se sentent menacés. Des coups de feu sont tirés. Un autochtone y perd la vie, sept autres sont blessés et 17 sont arrêtés.

Le radeau qui a été détruit et la drague étaient utilisés par des orpailleurs afin de récupérer de l'or gisant dans les sédiments du fleuve. L'orpaillage illégal est un réel problème pour de nombreuses communautés autochtones, car cette activité pollue gravement l'environnement. Mais les Munduruku utilisaient parfois eux-mêmes le radeau, car l'orpaillage constitue l'un des rares moyens dont ils disposent pour gagner de l'argent.

Fin mars 2013, des policiers font de nouveau irruption dans la réserve des Munduruku, le long du fleuve Tapajós, cette fois-ci. Il s'agit de protéger quelque 80 scientifiques envoyés par le gouvernement afin qu'ils réalisent des études de faisabilité attestant que la construction de barrages dans la région du fleuve Tapajós n'entraînerait pas de conséquences néfastes. Les Munduruku ne font pas confiance aux scientifiques ni au gouvernement, et ce à juste titre: leur avis sur les projets de barrage n'a encore jamais été consulté, alors qu'en vertu de la convention internationale relative aux peuples indigènes et tribaux et de la constitution brésilienne, ils disposent d'un droit de participation à la décision de ces projets ou du moins du droit d'être entendus.

Répression accrue

A la mi-mars, le gouvernement brésilien édicte un décret autorisant les forces de sécurité nationales à effectuer des «interventions en faveur de l'environnement». Cette formulation bien tournée cache en réalité une mesure qui pourrait bien se retourner contre les autochtones car, sous couvert de protection de l'environnement, le décret autorise également des interventions à l'encontre des peuples autochtones qui s'opposent à l'industrialisation de leur région.

Afin de calmer le jeu, plusieurs dizaines d'ONG se mobilisent en faveur des Munduruku depuis ce printemps, suite à quoi le ministère public brésilien dépose une plainte pour non-respect du droit de consultation des peuples autochtones et le gouvernement se montre prêt à discuter. Une rencontre entre les Munduruku et une délégation gouvernementale est même convenue pour fin avril. Mais le 25 avril, c'est



Foto: mundurukudenuncia/flickr.com

6 mai 2013: Les autochtones de la tribu Munduruku participent à l'occupation de chantier du barrage de Belo Monte.

en vain qu'une centaine de chefs de tribus attendent la délégation de Brasília dans le village de Sai Cinza. Le gouvernement fait capoter la rencontre. Les autochtones sont déçus, mais pas vraiment surpris.

Changement de stratégie

Début mai, des dizaines d'autochtones originaires de la région des Munduruku se rendent sur le lieu du gigantesque barrage de Belo Monte en devenir, où ils participent à l'occupation du chantier par les autochtones locaux. L'opération est dissoute peu de temps après sur ordre de justice, mais les Munduruku ne renoncent pas si rapidement et retournent occuper le chantier quelques jours plus tard. Lorsqu'ils obtiennent de la part du gouvernement à Brasília une offre ministérielle de discussion, ils cessent d'eux-mêmes la deuxième occupation.

Le 4 juin, pas moins de 150 autochtones s'envolent pour Brasília à bord d'un engin militaire. Toutefois, le gouvernement dirigé par Dilma Rousseff, en qui les autochtones portaient autrefois leurs espoirs, précise dès le premier jour qu'il n'entend pas accorder aux autochtones une voix au chapitre et que la rencontre a uniquement pour but de les informer au sujet des projets de barrage. Les autochtones ne se laissent pas faire. Ils étendent la manifestation devant le bâtiment gouvernemental. L'avion militaire qui devait ramener les autochtones chez eux reste vide. Au lieu de rentrer, les autochtones occupent le bâtiment principal de la Fondation nationale de l'Indien, la FUNAI, une institution qui défend surtout les intérêts de l'Etat auprès des autochtones plutôt que l'inverse. Après plusieurs jours de manifestation, les Munduruku rentrent chez eux, en Amazonie.

A la mi-juin, les Munduruku chassent de leur réserve 25 scientifiques qui examinaient la faisabilité d'un projet de barrage. Le 23 juin, le gouvernement cesse provisoirement les études de faisabilité. Mais les scientifiques reviennent dès le 10 août, accompagnés de régiments entiers de forces de sécurité. Le gouvernement veut industrialiser la région coûte que coûte et manifestement, il ne recule pas même devant l'emploi de la violence.

Texte: Christoph Wiedmer